



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°7 / 90 / 2009

le 16 septembre 2009

La rentrée et des projets

C'est le temps de la rentrée qui nous laisse de beaux souvenirs et qui est aussi le moment des bonnes résolutions, celle des enfants qui retrouvent le chemin de l'école et celle des parents qui doivent jongler entre la vie professionnelle et familiale.

Je souhaite aux jeunes de Riedwihr, écoliers, collégiens, lycéens et étudiants du 3^{ème} cycle, pleine réussite dans cette nouvelle année scolaire.

Les professeurs ont à cœur de mettre leur compétence et leur pédagogie au service d'un enseignement de qualité et les investissements réalisés par les collectivités garantissent de bonnes conditions d'étude.

Précisément, pour ce qui est de Riedwihr, le Directeur d'école a tenu à rappeler aux parents et aux élèves, le 3 septembre, jour de la rentrée, les efforts de la Commune, ces dernières années, pour offrir un accueil optimal des élèves : acquisition de mobilier ergonomique pour les enfants, rafraîchissement du couloir et des deux salles de classe, la dernière pendant le mois d'août dernier, par l'ouvrier communal et l'Adjoint Lucien FRIEH, avec la participation de M. Jean-Michel LODWITZ.

Le périscolaire a également été restructuré, les Lucioles recevant les maternelles des quatre communes et les primaires de Riedwihr et de Wickerschwih.

Par ailleurs, le Conseil municipal, lors de sa réunion du 8 septembre, a décidé la réalisation de la rénovation intérieure de la Salle des Fêtes, courant du mois de novembre prochain, et la démolition du mur entre la rue des Vosges et le Clos des Habsbourg avec la pose d'enrobés, ainsi que la modification de la protection du calvaire (Schneiderskritz) par une armure métallique.

Enfin, il importe de s'attaquer, dès à présent, au grand chantier qui nous attend, celui de la rue et de la place de l'Église. A cet égard, le Conseil municipal et moi-même avons commencé à mener une réflexion sur l'aménagement de la place de l'Église, afin de pouvoir donner des orientations au futur maître d'œuvre.

Nous avons souhaité y associer les habitants et lancer un « appel à projets » dans le but de susciter des idées et serions bien entendu heureux de recueillir vos avis, quant au devenir de la place (aménagement parkings, espaces verts, circulation, emplacement monument aux morts, fontaine...).

A cet effet, vous trouverez ci-après un plan cadastral de la place et de ses abords, qui pourra vous servir à la réflexion. Merci de faire connaître et d'adresser vos propositions éventuelles à la Mairie, dans le mois.

Bonne reprise à vous !

Le Maire
Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 8 septembre 2009 et informations diverses

■ **Urbanisme :**

Les déclarations préalables pour le remplacement de la toiture du hangar au 47 Grand'rue, et l'aménagement d'une fenêtre existante au hangar du 49 grand'rue, présentée le 29 juillet 2009 par M. Henri UTARD, ainsi que pour la mise en place d'une clôture, sans fondation, au 19 rue de la Blind, présentée le 13 août 2009 par Mme Marguerite BURDLOFF, sont transmises à la DDE pour instruction. Il en est de même pour les demandes de permis pour la construction d'un hangar agricole au 13 Grand'rue, présentée le 17 juillet 2009 par M. Xavier HAUMESSER, ainsi que pour l'extension d'un logement dans un comble existant attenant à la maison d'habitation, au 4 rue de Jepsheim, présentée le 8 septembre 2009 par M. Claude FLEITH. Au vu de l'avis de la DDE, l'accord de la déclaration préalable sollicitée par M. Henri UTARD est délivré.

Le Maire rappelle que les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par la DDE, service de l'État, qui applique la réglementation sur la forme et le fond. Le point essentiel, c'est de bien constituer le dossier de demande de permis de construire ou de déclaration préalable, en y joignant toutes les pièces requises indiquées sur le formulaire joint, étant précisé que la Mairie est prête à apporter son aide.

■ **Rénovation intérieure de la Salle des Fêtes :**

L'offre du 2 septembre 2009 de l'entreprise José RODRIGUES de Riedwihr, portant sur les travaux de peinture au plafond et aux caissons de fenêtres et la pose de revêtements muraux textiles pour un montant total de HT 3 202,23 €, soit TTC 3 829,87 €, hors la remise de 5% sur le montant TTC, a été retenue.

■ **Travaux rue des Vosges, contigue à la propriété Clos des Habsbourg :**

L'offre du 7 septembre 2009 de l'Entreprise Travaux Publics Centre Alsace (TPCA) de Sundhoffen, portant sur les travaux de démolition du mur et de VRD dans la rue des Vosges pour un montant HT de 11 098 €, soit TTC de 13 273,20 € a été retenue. Une participation financière aux travaux de voirie a été sollicitée auprès de la SCI Le Clos des Habsbourg.

- ***Protection du calvaire (Schneiderskritz) :***
 Ce calvaire est protégé par une armature métallique avec une tige en fer qui empiète et a son assise sur la propriété voisine. Il importe d'y remédier et un système sera mis en œuvre par l'ouvrier communal et l'Adjoint Lucien FRIEH, avec le concours de M. Jean-Michel SCHMIDT qui fournira gracieusement les matériaux nécessaires.
- ***Lutte contre la grippe A / H1N1 :***
 Chaque hiver, la France connaît une épidémie saisonnière de grippe qui peut toucher de 5 à 10% de la population pendant 9 à 12 semaines en moyenne. La grippe est donc un phénomène habituel pendant la saison hivernale. Mais, cette année, la France risque d'être confrontée à une épidémie de plus grande ampleur, causée par un virus grippal nouveau de type A (H1N1). Le dernier numéro du Krüttblätt comporte une fiche de recommandations de mesures préventives envers la grippe A ; vous voudrez bien vous y reporter. S'agissant des élèves, l'Inspectrice d'Académie a fait le point sur les mesures de prévention de la pandémie grippale ; il apparaît que l'école de Riedwihr dispose déjà du matériel nécessaire à l'hygiène. Le Conseil municipal a néanmoins décidé l'acquisition de masques anti-projection pour l'école, au cas où un élève devrait être isolé, pour un montant TTC de 42,67 €. Par ailleurs, il est à noter que la procédure de signalement est à l'initiative du Directeur d'école, étant précisé que seul le Préfet peut prendre la décision de fermer, puis de rouvrir une classe ou une école.
- ***Rapport d'activités 2008 du Syndicat Mixte des Gardes Champêtres intercommunaux (305 communes adhérentes) et bilan d'activités 2008 d'ERDF (informant de l'évolution des concessions électricité et gaz naturel à Riedwihr) :***
 Ces documents peuvent être consultés à la Mairie.
- ***Approbation des nouveaux statuts du SYMAPAK :***
 Le Conseil municipal, comme les autres communes, a approuvé les nouveaux statuts modifiés par le SYMAPAK, rendus nécessaires du fait en particulier des délibérations antérieures des communes par lesquelles, elles ont décidé de poursuivre leur partenariat au-delà de 2012 et d'augmenter le nombre de lits réservés.
- ***Allo Taxitrace :***
 Le SITREC a décidé de reconduire une période de test, du 1^{er} septembre au 31 décembre 2009 ; un numéro vert est à disposition le 0 800 251 251.
- ***Vitesse excessive dans certaines rues communales :***
 Le Conseil municipal a décidé de mettre en place, dans un premier temps à titre d'essai, et si possible, des ralentisseurs dans les rues de la Blind, des Vosges et des Courlis, pour limiter la vitesse des véhicules.

- ***Circulation des quads :***
Des quads circulent à grande vitesse sur les chemins ruraux ou d'exploitation, compromettant la tranquillité publique (nuages de poussière...) ; l'attention des utilisateurs est appelée sur le fait que ces chemins, ouverts aux engins agricoles et au public (piétons, cyclistes), ne constituent pas des pistes ou des circuits d'entraînement et qu'il importe d'y circuler à vitesse normale, voire réduite.
- ***Feux de jardin :***
Dans les zones d'habitation, les émissions de fumée sont de nature à nuire à la salubrité publique. Des solutions alternatives existent et doivent être privilégiées (déchetterie).
- ***Cour d'école :***
Il est signalé des dégradations répétées causées par des jeunes dans la cour de l'école. Les parents sont invités à sensibiliser leurs enfants, afin qu'ils respectent les lieux publics.
- ***Concours des maisons fleuries 2009 :***
Le concours des maisons fleuries organisé par l'Association Départementale du Tourisme, récompense les initiatives privées en matière de fleurissement. Pour y participer, vous voudrez bien transmettre les photos numériques de vos réalisations à l'ADT par mail ou CDROM : adtanimation@toursime68.com avant le 31 octobre prochain.
- ***Appartement vacant au Presbytère :***
Le logement (F3) sera libre à compter du 1^{er} décembre 2009, voire dès la deuxième quinzaine de novembre. Les candidatures sont à signaler à la Mairie dans les meilleurs délais. Renseignements à la Mairie.
- ***39^{ème} Fête de la Choucroute à Riedwihr :***
L'Amicale des Sapeurs Pompiers organise cette importante manifestation, les samedi soir 3 et dimanche 4 octobre 2009 sous le chapiteau dressé sur la place de l'école. Vous êtes invités à soutenir l'Amicale, en participant, nombreux, à la Fête.

